

Les seniors prennent les rues

Urbanisme

Trois balades sont organisées à Montreux pour identifier les difficultés que les personnes âgées rencontrent dans l'espace public. La première a eu lieu mercredi dernier entre la gare et le lac.

| Hélène Jost |

Des escaliers sans ascenseur, un trottoir un peu trop haut: lorsque l'on est valide, ces obstacles sont en général insignifiants. Mais pour les personnes à mobilité réduite, ils compliquent fortement la vie quotidienne et empêchent de fréquenter certains lieux. Montreux a décidé de se pencher sur ce thème pour atténuer les embûches urbaines.

La Commune a sollicité Pro Senectute, qui a mis sur pied trois «balades diagnostic». Le principe: des seniors arpentent ensemble un bout de territoire et identifient ses points faibles. Leurs remarques sont ensuite transmises aux autorités pour qu'elles procèdent à des améliorations.

Ascenseur ou escaliers?

Premier rendez-vous le 7 septembre à la gare de Montreux. Les organisateurs y retrouvent une douzaine de participants. Après un mot d'introduction, les binômes se forment et la troupe se met en marche. Destination: la place de la Paix, à quelques cen-

taines de mètres, avec un détour par le bord du lac.

Deux parcours sont proposés, l'un faisant la part belle aux escaliers, l'autre aux ascenseurs. Dans son fauteuil roulant électrique, Maurice, venu de Roche, suit logiquement le second. Il fait équipe avec Monique, jeune retraitée habitant à Planchamp.

Ils commencent par descendre du quai numéro 1 vers l'avenue des Alpes avec un premier ascenseur. Taille de la cabine suffisante, temps prévu avant la fermeture des portes adéquat, juge le duo. «Par contre, il manque de places de stationnement pour les personnes en situation de handicap à la gare», note Monique, qui consigne son observation avec application.

Un marquage mystérieux

Avant de partir vers le lac, l'attention du groupe se focalise sur une mystérieuse ligne bleue tracée sur le sol. «Elle relie l'ascenseur de la gare à celui qui descend sur la Grand-Rue», explique Olivier, bénévole de Pro Senectute.



La balade du jour part du quai numéro 1 pour rejoindre la place de la Paix, à quelques centaines de mètres de là. | M. Chenal

Stupéfaction. Parmi les participants, aucun n'avait connaissance de ce marquage dont ils reconnaissent pourtant l'utilité. Une bonne idée mal réalisée, en somme, comme le panneau signalant l'ascenseur suivant, situé trop haut.

Le reste de l'excursion se poursuit dans la bonne humeur. Les promeneurs épinglent un banc qui chauffe trop au soleil ou encore la porte de l'Office du tourisme qui ne répond ni aux normes de sécurité ni aux besoins d'accessibilité. Ils pointent aussi des problèmes plus aigus, comme la difficile co-

habitation entre piétons et deuxroues sur les quais ou ce feu piéton devant la place du Marché qui passe trop vite au rouge.

Des éloges et des embûches

De son œil d'expert, Maurice distribue les mauvais mais aussi les bons points, dont une rampe d'accès amovible parfaitement intégrée au seuil d'un magasin. Le Chablaisien souligne aussi la qualité des transports locaux. «En matière d'accessibilité, les VMCV sont au top. Je leur mets 9 sur 10, sourit-il. En plus, les

chauffeurs sont généralement très sympas.»

La balade se termine vers 15h30. Un verre est prévu pour prolonger les échanges. Mauvaise surprise: le lieu réservé n'est pas accessible pour Maurice et son fauteuil. Le groupe trouvera refuge dans un tea-room voisin.

«Il faut toujours vérifier par soi-même. Souvent les gens ne se rendent pas compte», tranche Maurice. Et de conclure: «Le handicap fait peur à certaines personnes. Elles refusent de le voir en face. Pourtant, il faut faire avec, notamment parce que le troisième âge gagne en importance.» «En plus, financièrement, la plupart des aménagements nécessaires ne sont vraiment pas insurmontables», abonde Monique.

Pour tous les deux, c'est clair: ils participeront aux autres balades et espèrent contribuer à faire bouger les lignes.

Vous êtes une personne âgée et vous souhaitez vous joindre à ces excursions?

Rendez-vous le 22 septembre à 14h à la place de la Paix et le 5 octobre à 14h à la gare de Clarens. D'autres dates sont prévues en cas de pluie. Pour vous inscrire, appelez le **077 520 66 05** ou écrivez à **maude.rampazzo@vd.prosenectute.ch**

En bref

CHARDONNE

Un porche pour l'église

Un crédit de 314'000 frs a été validé par le Conseil communal de Chardonne. C'est une partie de la somme nécessaire à la réfection de l'édifice, qui aura 600 ans en 2023. Il s'agira notamment de remplacer la porte et de construire un porche. Jongny se prononcera sur un montant de 157'000 frs. **RBR**

VEVEY

Graines à trouver

La Bibliothèque de Vevey lance un appel: sa grainothèque est presque vide. Les jardiniers sont priés d'apporter leurs semences, en indiquant la variété, le lieu et la date de récolte. Seul critère: les graines doivent venir d'un jardin cultivé sans produits chimiques. **HJO**

Pub

Le biogaz, une énergie durable tournée vers l'avenir

La Suisse vise un approvisionnement énergétique neutre en CO₂ d'ici à 2050. Elle privilégiera par conséquent les énergies renouvelables plutôt que les énergies fossiles.

L'un des défis majeurs de cette transition constitue l'approvisionnement énergétique en hiver, quand la production d'électricité solaire et hydraulique est réduite, mais que les besoins sont élevés. Il faut donc des alternatives climatiquement neutres, polyvalentes et performantes en toute saison.

Le biogaz, une énergie renouvelable et neutre en CO₂, répond largement à ces critères. Tout comme le gaz naturel, il offre une grande souplesse et peut être utilisé pour le chauffage, la cuisson, la production d'eau chaude sanitaire et d'électricité ainsi que les procédés industriels. Il fait même rouler votre véhicule, si vous optez pour un modèle au gaz naturel-biogaz.

De l'énergie à partir de déchets organiques

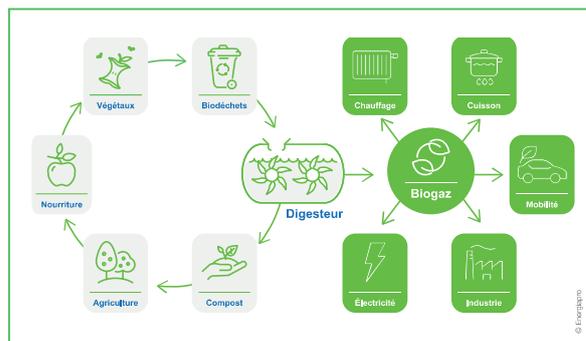
Le biogaz résulte de la fermentation de diverses matières organiques. Il est produit à partir de déchets verts et alimentaires collectés auprès des ménages, de boues d'épuration provenant d'installations d'épuration (STEP) ou encore de lisier et de déchets de récoltes agricoles. Après le processus de fermentation dans un

digesteur, le biogaz est traité pour devenir du biométhane, puis il est injecté dans le réseau gazier.

Une production en augmentation

Au niveau suisse, les distributeurs de gaz ont pris l'engagement de porter la part des gaz renouvelables à 30% sur le marché du chauffage d'ici à 2030.

Sur le réseau gazier du groupe Holdigaz, la production annuelle totale de biogaz a atteint 26 millions de kWh durant l'exercice 2022-2023, ce qui représente une consommation moyenne annuelle de près de 1'800 ménages de quatre personnes. Par ailleurs, d'autres projets de biogaz sont à l'étude, notamment dans le domaine agricole.



Le biogaz s'inscrit dans une économie circulaire idéale. Une fois passée dans le digesteur, une partie des déchets est transformée en compost. L'autre partie est traitée puis injectée sous forme de biogaz dans le réseau et mélangée avec le gaz naturel.



L'usine d'Ecorecycling, à Lavigny, transforme les déchets verts de 40% de la population vaudoise en biogaz et en compost.

Energiapro, votre fournisseur de biogaz local

Energiapro propose du biogaz produit sur quatre sites romands implantés sur le réseau gazier du groupe Holdigaz. Ce biogaz est issu, pour une large part, de déchets verts et alimentaires traités à Lavigny (Ecorecycling) ainsi que de boues d'épuration des STEP de Penthaiz, Roche et Collombey-Muraz.

Dans sa démarche, Energiapro contribue dès aujourd'hui à la transformation du système énergétique. Le biogaz complète en effet les autres énergies renouvelables et constitue un précieux atout face aux défis à venir.

energiapro.ch/biogaz



Une société du groupe HOLDIGAZ